

COPIE

PLAISANT-LAMBERT-BUSUTTIL
Huissiers de Justice Associés



HUISSIER DE JUSTICE

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

SCP PLAISANT-
LAMBERT-BUSUTTIL
Huissiers de Justice
Associés
24 Rue Lulli
13001 Marseille

COPIE

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT Descriptif

L'AN DEUX MILLE VINGT et UN
ET LE QUATORZE JANVIER

A LA DEMANDE DE :

- SA CNP CAUTION, inscrite sous le N° B383024098 au registre du commerce de PARIS, dont le siège social est à (75015) PARIS, 4 Place Raoul Dautry, agissant par son Représentant légal y domicilié en cette qualité audit siège

Laquelle nous expose :

- ✓ Que suite à plusieurs impayés, elle a fait délivrer le 27.10.2020 un Commandement Valant Saisie Immobilière à l'encontre des époux [REDACTED]
- ✓ Que faute de règlement dans le délai imparti, elle a sollicité une ordonnance nous autorisant à pénétrer les lieux afin de dresser le Procès-verbal descriptif,
- ✓ C'est pourquoi déférant à cette réquisition,

NOUS, SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
C.PLAISANT - E. LAMBERT - C. BUSUTTIL
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES -
CYRIL BUSUTTIL SOUSSIGNE
DOMICILIES, 24, RUE LULLI, 13001 MARSEILLE

Nous nous sommes rendus ce jour, aux environs de 10h00 sis 41/45 Montée Antoine de Castejon 13016 Marseille, ou étant, nous constatons ce qui suit :

Advenus, porteur une Ordonnance rendue le 17.12.2020, nous autorisant à pénétrer les lieux, assistés de nos témoins, notre serrurier et notre diagnostiquer nous constatons ce qui suit :

Nous constatons que l'accès se réalise par le 41 de la Montée Antoine de Castejon, par une porte de bois en état correct, tout comme son accastillage. En partie supérieure se trouve un vitrage lui aussi en état d'usage.

L'accès dessert la **pièce principale**, accessible après le passage de 3 marches d'escaliers, habillées d'un carrelage dégradé.

Le sol de la pièce principale, revêtu du même revêtement est en état d'usage, présentant des chocs et manquements en plusieurs points. Les blanchiments muraux sont eux aussi en état correct sans dégradations apparentes, outres quelques ombrages et marquages de lissage.

Au plafond, les blanchiments sont en bon état et ce dernier comprend de nombreux spots lumineux, dont certains ne fonctionnent plus. L'éclairage naturel de la pièce se réalise par deux fenêtres à deux vantaux, de petite taille, en partie supérieure, dont les boiseries sont assez anciennes.

L'accès dessert une petite terrasse par une porte fenêtre à deux vantaux, donnant sur la partie publique, double vitrage, en état d'usage avec défaut du revêtement. Des volets de bois à battants en mauvais état sécurisent l'espace. La petite terrasse est habillée d'un carrelage en état correct mais nous relevons que l'un des carreaux est absent.

La pièce principale s'ouvre également par une porte fenêtre, similaire à celle précédente, ainsi qu'une fenêtre à deux vantaux de même manufacture. Ces éléments sont en état d'usage avec boiseries abimés. Deux radiateurs électriques sont présents sans que nous puissions vérifier leur bon fonctionnement.

Cuisine : l'accès se réalise après le passage d'une arche libre, et relevons que le revêtement inférieur est similaire à celui de la pièce principale, comportant quelques défauts mineurs. Les murs sont habillés d'un demi plaquage carrelage grisâtre et les blanchiments supérieurs sont en état correct. Nous relevons quelques craquelures et écaillage du revêtement.

La pièce est équipée d'un plan de travail, d'un évier en inox et d'une chaudière de marque Leblanc en état de fonctionnement.

Pièce d'eau : l'on y accède par la cuisine et par une porte de bois en état correct, tout comme son accastillage. Il est bon de noter que le chambranle de la porte est en mauvais état.

Le sol est revêtu d'un carrelage de couleur sombre en bon état. Le demi-plaquage en carrelage sur les murs est plutôt récent, les murs ayant fait l'objet d'une rénovation.

Une cuvette à l'anglaise avec chasse dorsale est présente, ainsi qu'une vasque en faïence sur pied en état correct. Les équipements sont anciens mais fonctionnent, tout comme la lucarne supérieure qui permet l'aération de l'espace et l'éclairage naturel de celui-ci. Les blanchiments du plafond sont en bon état et retrouvons un bac de douche en état correct, équipé du même plaquage intérieur mais dont la mosaïque inférieure est en mauvais état. Les portes vitrées présentes des marques jaunâtres.

Chambre 1 : l'accès se réalise par une porte de bois en état correct tout comme son accastillage. Des marques sont perceptibles en partie inférieure. Au sol nous retrouvons un parquet flottant, de couleur clair, en bon état comme le montrent les photographies annexées au présent acte. Les blanchiments sont en état correct avec défaut de lisage et notons que le plafond est habillé de plaque de polystyrène. La pièce s'ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à deux vantaux, dont les boiseries sont en état avancé, tout comme son accastillage et les volets à battants de bois. Un radiateur équipe les lieux et nous ne pouvons vérifier son bon fonctionnement.

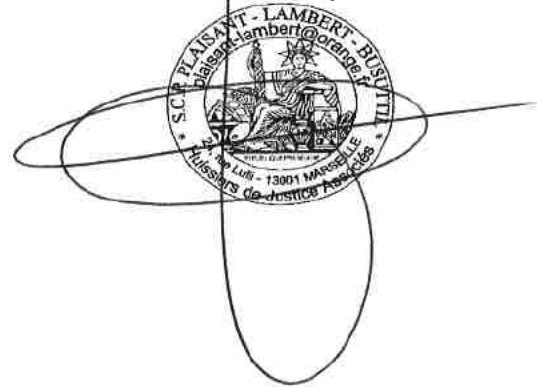
Chambre 2 : l'accès se réalise par une porte de bois similaire et constatons que le revêtement inférieur est identique à celui de la chambre précédente. Les blanchiments sont en bon état et la pièce semble avoir fait l'objet d'une réhabilitation au niveau des revêtements peinture. Le plafond est habillé de plaque de polystyrène. La pièce s'ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à deux vantaux, dont les boiseries sont en mauvais état, tout comme les volets à battants de bois. Un radiateur équipe les lieux et nous ne pouvons vérifier son bon fonctionnement.

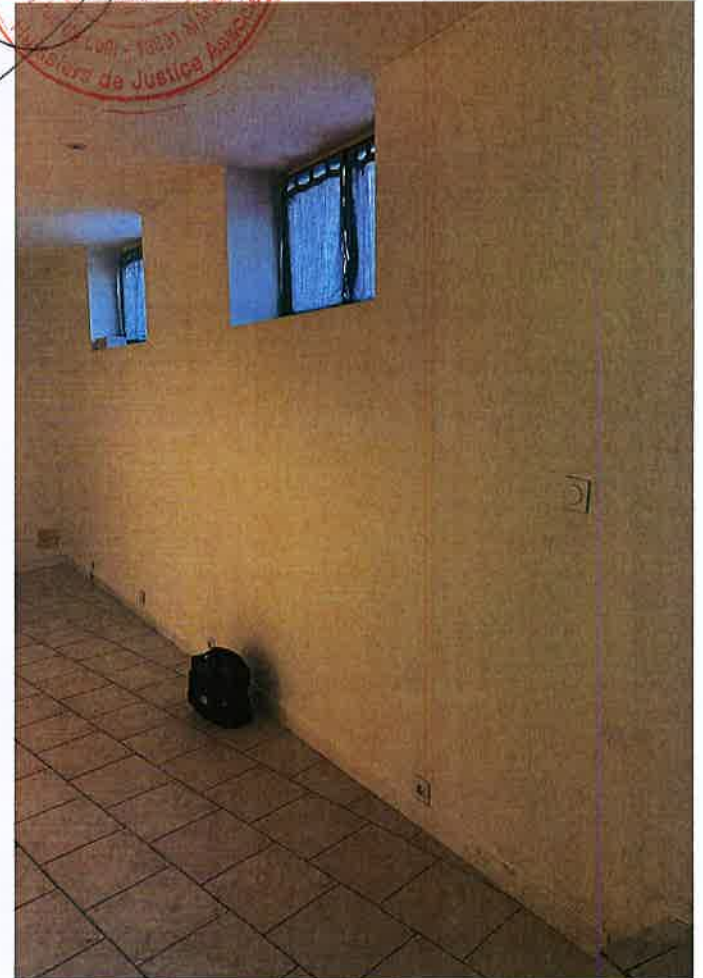
Rangement : l'accès se réalise par un passage libre compte tenu du fait que l'espace ne comporte pas de porte. Le carrelage habillant la pièce est en mauvais état, tout comme les blanchiments muraux, d'aspect brut. Des ombrages et marquages s'y retrouvent également en de nombreux points. L'espace est fortement encombré comme le montrent les photographies annexées au présent.

Nous poursuivons notre accedit avec une partie débarrât, stockage en partie inférieure, située sous l'appartement. L'on s'y rend depuis la voie publique et notons que l'espace est habillé de parpaing assez récent et d'une porte de bois en mauvais état. La pièce sert de stockage divers pour du matériel extérieur.

Nos constatations terminées, nous nous retirons afin de dresser le présent procès-verbal, et annexons à ce dernier les photographies et clichés pris sur place afin de servir et valoir ce que de droit, à notre requérant.

Cyril BUSUTTIL
Huissier de Justice





Red circular stamp: MINISTERIO DE JUSTICIA FISCALIA









100011 MARSEILLE
Huissiers de Justice Assoc.







